

Pour obtenir des informations sur les zones humides, vous pouvez vous adresser aux :

- syndicats intercommunaux gestionnaires des contrats de rivière ;
- fédérations départementales des pêcheurs et des chasseurs ;
- associations de protection de la nature, etc.

Consultez également le site www.zoneshumides-rhonealpes.fr, portail régional qui met à disposition des collectivités, associations, établissements scolaires, particuliers, etc. des ressources documentaires (fiches thématiques...) et des outils de communication (exposition...) pour favoriser la préservation des zones humides de Rhône-Alpes.

Les zones humides de l'Ain



En 2011, un **inventaire des zones humides du département de l'Ain** est réalisé par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN).

Pour toute information à ce sujet, n'hésitez pas à contacter les chargés d'étude qui conduisent l'inventaire :

Antony GARCIA et Marjorie TRUBERT
antony.garcia@espaces-naturels.fr
marjorie.trubert@espaces-naturels.fr
Tél. : 04 74 34 98 60



Au delà de ce travail d'inventaire, si vous envisagez de mettre en oeuvre des mesures de préservation de vos zones humides, par exemple **l'acquisition de parcelles, des travaux, des actions de sensibilisation...** vous pouvez bénéficier d'un **appui gratuit** du CREN :

Antenne Ain à Charnoz-sur-Ain
Tél. : 04 74 34 98 60
www.cren-rhonealpes.fr

Vous pouvez également bénéficier d'un **financement de la part de l'Agence de l'eau, du Conseil général et de la Région Rhône-Alpes.**

Avec le soutien de :



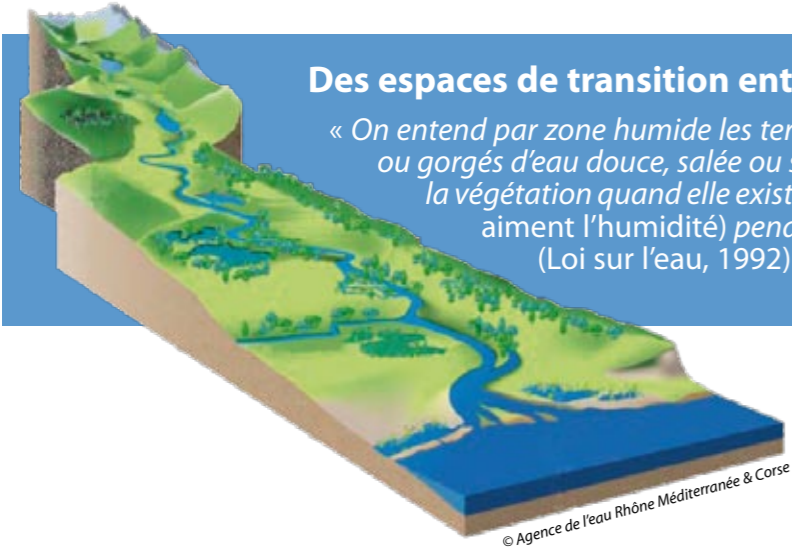
Des milieux naturels à mieux connaître



Derrière la dénomination « zones humides », se cachent de multiples milieux naturels d'étendues et de formes diverses, qui ont comme point commun la présence d'eau, permanente ou temporaire, visible ou invisible : marais, bords de cours d'eau, prairies inondables, boisement de saules...

Des espaces de transition entre terre et eau

« On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire : la végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles (qui aiment l'humidité) pendant au moins une partie de l'année. » (Loi sur l'eau, 1992).



© Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse



Des zones utiles

NATURELLEMENT et GRATUITEMENT, les zones humides rendent de nombreux services à la population.

Elles jouent un rôle majeur dans notre économie, protéger les zones humides c'est faire des économies sur la ressource en eau et dans la gestion des risques.

Des purificateurs naturels

Ces zones tampons sont capables de purifier l'eau en piégeant ou transformant, de manière physique, chimique ou biologique, les éléments nutritifs, les particules fines ou les polluants.



Un captage d'eau potable.

Des régulateurs de crues

Lors des crues, les zones humides (à condition d'être préservées !) stockent de grandes quantités d'eau, ralentissant ainsi le débit du cours d'eau et diminuant le risque d'inondation en aval.



Février 2009 - Plaine alluviale de la Saône en période de crue. Les prairies humides de la plaine alluviale de la Saône jouent pleinement leur rôle de régulateur de crues, empêchant ainsi des inondations à l'aval de la rivière ou dans les zones urbanisées.

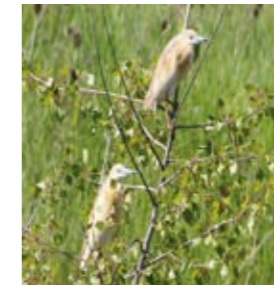
À retenir !

Les zones humides représentent une aubaine pour la gestion de l'eau, en quantité et en qualité. En constituant d'importants stocks, elles contribuent à soutenir le niveau des cours d'eau et des nappes phréatiques en cas de sécheresse.

Un concentré de biodiversité

L'infinité des transitions entre la terre et l'eau génère une multitude de niches de vie pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Les zones humides hébergent la moitié des espèces d'oiseaux vivant en France. Ce sont également des lieux qui abritent de nombreuses espèces protégées. La faune y trouve aussi des sites de refuge, d'hivernage et de reproduction.



Le crabier chevelu.



La gentiane pneumonanthe.

La fritillaire pintade.



En Rhône-Alpes, les tourbières couvrent seulement 0,25 % du territoire mais abritent le tiers des plantes rares et protégées.



L'azuré de la sanguisorbe.

Une laïche.

Entre nature et culture

De nombreux usages traditionnels

Depuis longtemps, nous avons appris à connaître ces milieux où l'on peut chasser la bécassine ou le canard, pêcher le gardon et la grenouille, ramasser les escargots, cueillir des morilles ou encore ramasser l'osier afin de confectionner des paniers. L'herbe des marais (la blache) est aussi fauchée pour les troupeaux.



Pêche traditionnelle au filet maillant en Dombes.



Pâturage en prairie humide.



Des espaces d'apprentissage et de ressourcement

De nos jours, les zones humides peuvent jouer un nouveau rôle éducatif. Ces lieux de découverte et d'observation de la nature permettent de sensibiliser petits et grands à la problématique de la ressource en eau, la préservation de la biodiversité et au respect de l'environnement dans sa globalité.

